



Programme régional NaturAfrica Afrique Centrale

Lier la protection de la biodiversité au développement économique durable et à la bonne gouvernance

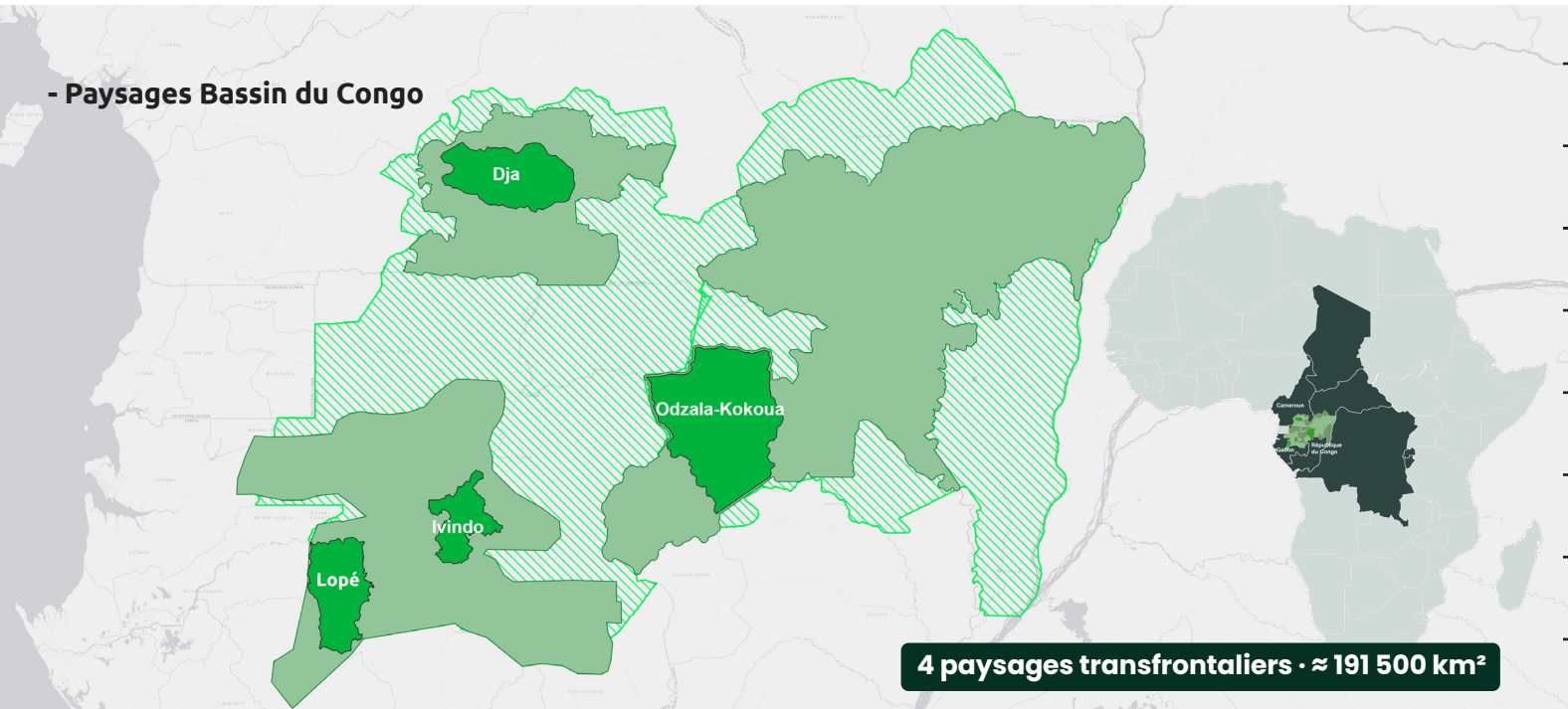
• **Dja** Cameroun

• **Odzala-Kokoua** Congo

• **Ivindo** Gabon

• **Lopé** Gabon

- Paysages Bassin du Congo



Le **TRIDOM**, à cheval sur le Cameroun, le Congo et le Gabon, couvre environ **191 500 km²**, dont **95-97 % de forêts parmi les plus intactes du Bassin du Congo**. 65 % de sa superficie correspond à des concessions forestières de production (~12,4 Mha), 24 % à des aires protégées, et 11 % à d'autres usages. Créé par un accord intergouvernemental signé en 2005 sous l'égide de la COMIFAC, il est doté d'un comité trinational de pilotage pour coordonner sa gestion. Ce comité ainsi que les autres organes créés pour appuyer la gouvernance et la gestion du Tridom n'ont pas été fonctionnels ces dernières années par manque d'appui financier. Grâce au programme d'appui de la COMIFAC pour la diplomatie environnementale, financé par l'UE et la GIZ, ces organes sont de nouveau fonctionnels depuis 2024.

Odzala-Kokoua

CONGO

13 546 km²

Paysages : Mosaïque de forêts denses, marécages, salines, clairières (bais), savanes et galeries forestières, traversée de grandes rivières. Altitude moyenne 350 m, collines au nord jusqu'à 800 m.

Faunes : Gorille, chimpanzé, éléphant de forêt, buffle, bongo, léopard, hyène tachetée, hippopotame, etc.

Particularités : Créé en 1935, il est l'un des premiers parcs nationaux d'Afrique. Site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, on y compte un grand nombre de bais propices aux interactions inter-espèces.

Sites soutenus par NaturAfrica : Dja, Odzala-Kokoua, Ivindo, la Lopé et plusieurs concessions forestières en périphérie de ces aires protégées. Autres Aires Protégées présentes dans le TRIDOM : Nki, Boumba Bek, Ngoyla (Cameroun), Mwagné (Gabon)

Dja

CAMEROUN

5 260 km²

Paysages : Massif forestier de transition écologique et hydrographique, dominé par la forêt dense humide et ponctué d'inselbergs sur socle précambrien. Climat équatorial à 4 saisons, végétation diversifiée : forêts atlantiques, semi-décidues, congolaises et poches monospécifiques.

Faunes : 109 espèces de mammifères inventoriées, dont 14 espèces de primates tel que le gorille, le chimpanzé, le mandrill, et l'éléphant, le léopard, le chat doré et 429 espèces d'oiseaux dont 3 menacées (Picatharte du Cameroun, Bouscarle géante, Tisserin de Bates).

Particularités : C'est l'une des forêts humides d'Afrique les plus vastes et les mieux protégées, 90 % de sa superficie restant inviolée avec une remarquable biodiversité et une très grande variété des primates qui lui ont permis d'être classée en site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ivindo

GABON

2 967 km²

Paysages : Situé sur l'équateur - un relief de plateaux forestiers avec des vallées encaissées, des rapides, des chutes et biefs d'eaux noires, à une altitude moyenne de 350 m. Abrite des forêts anciennes de *Caesalpinioideae* uniques en Afrique centrale, des forêts mono-dominantes de *Julbernardia* et d'*Eurypetalum*, des prairies herbeuses proches des inselbergs et un réseau hydrographique varié.

Faunes : Gorille, éléphant de forêt, mandrill, léopard et chat doré. L'avifaune comprend le perroquet gris, le picatharte du Cameroun et de nombreuses espèces endémiques de Basse-Guinée. L'ichtyofaune compte 45 espèces endémiques de Basse-Guinée, dont certaines strictement liées à l'Ivindo.

Particularités : Le bai de Langoué est une clairière marécageuse très fréquentée par la mégafaune, tandis que les chutes de Kongou, surnommées « Niagara du Gabon », se distinguent par leur valeur écologique et symbolique.

Lopé

GABON

4 913 km²

(officiellement non rattaché au TRIDOM mais compris dans le paysage prioritaire pour la conservation et le développement de NaturAfrica)

Le paysage se caractérise par une mosaïque forêt-savane exceptionnelle, témoin de la dernière glaciation, traversée par l'Ogooué et ses affluents. On y trouve des savanes herbeuses, des forêts denses sempervirentes, ainsi que des massifs granitiques abritant des vestiges archéologiques majeurs. Cette dualité écologique et culturelle justifie son classement international.

Gorille, chimpanzé, éléphant de forêt, buffle, chevreton aquatique, léopard et chat doré. Renommé pour ses grandes troupes de mandrills (jusqu'à 1 000 individus).

Particularités : Réserve de faune dès 1946, puis Parc national en 2002 (catégorie II UICN). Site mixte inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007 pour sa valeur naturelle et culturelle.

RÉSERVE DE FAUNE · Cameroun

Dja

Créée en 1950 avec un statut de réserve forestière et de chasse, la réserve du Dja a évolué pour être classée en réserve de faune en 1981, ce qui lui a permis d'obtenir le statut de **Réserve de Biosphère de l'UNESCO en 1982**. Enfin, en 1987 la réserve de faune du Dja est classée site du patrimoine mondial de l'UNESCO (critères IX et X). Son triple statut, ses 526 000 ha (la plus vaste aire protégée du Cameroun), sa position géographique privilégiée (zone de transition écologique et hydrographique), une population diversifiée et jeune, à cheval sur deux régions administratives (provinces de l'est et du sud), font de la conservation de la réserve du Dja un enjeu à la fois scientifique et technique, institutionnel et juridique, et bien sûr socio-économique.



Points clés

- année de création : 1982
- superficie : 5 260 km²
- statuts : Réserve de Faune (catégorie IV de l'UICN), classée Réserve de Biosphère (1982) et site de patrimoine mondial de l'UNESCO (1987).
- écosystème : La Réserve de faune du Dja est un massif forestier de transition écologique au climat équatorial. Sa diversité édaphique favorise la coexistence de forêts atlantiques, semi-décidues, congolaises et de poches monospécifiques, conférant au site une valeur écologique unique. Cette singularité a été mise en avant par le botaniste Letouzey en 1979 et lui a conféré l'appellation de Forêt du Dja.
- faune : 109 mammifères inventoriés (dont gorille, chimpanzé, mandrill, éléphant, léopard, chat doré, etc.) et 429 oiseaux dont 3 menacés (Picatharte du Cameroun, Bouscarle géante, Tisserin de Bates).
- conservation : Stabilisation des populations animales depuis 2018.
- menaces : Braconnage, avancée du front agricole, infrastructure, exploitation minière.

Réserve de faune du Dja

3° 00' N, 13° 00' E

RELIEF ET HABITATS

La Réserve de faune du Dja constitue un massif forestier de transition écologique et hydrographique ponctuée de formations rocheuses isolées (inselbergs), comme le rocher de Schwam ou le rocher de Bouamir. Ces affleurements, composés principalement de granites et gneiss précambriens, émergent brutalement au-dessus de la canopée, formant des reliefs caractéristiques de l'érosion tropicale sur le socle du craton congolais. Son climat équatorial à quatre saisons et sa diversité édaphique expliquent la coexistence de quatre grands types de formations végétales : forêts influencées par des espèces typiques du domaine atlantique (*Coula edulis*, *Dacryodes buettneri*), forêts semi-décidues (*Triplochiton scleroxylon*), forêts congolaises (*Oxyanthus oliganthus*, *Gilbertiodendron dewevrei*) et poches monospécifiques (*Gilbertiodendron dewevrei*, *Coula edulis*).

FAUNE

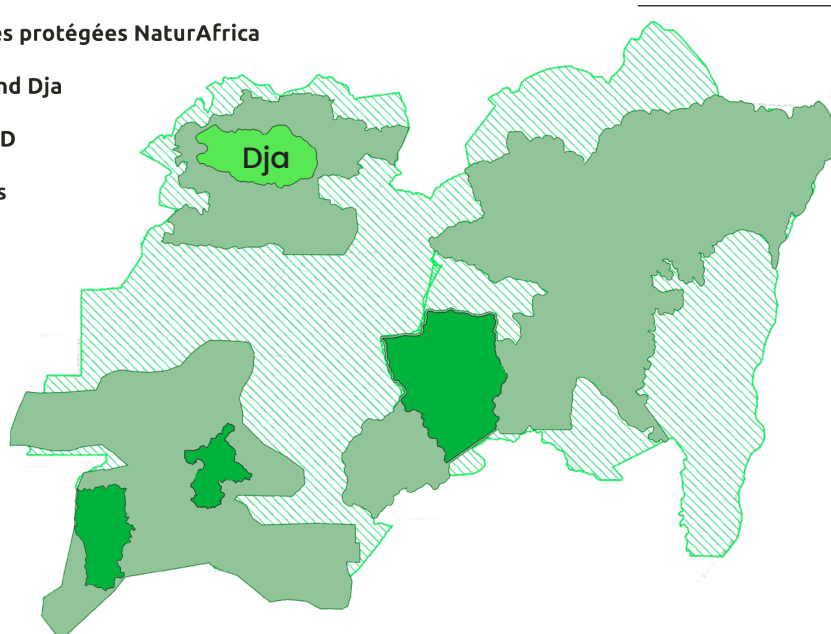
Des inventaires fauniques d'envergure ont permis de répertorier 109 espèces de mammifères, dont une des plus grandes diversités de primates avec 14 espèces telles que le gorille, le chimpanzé, le mandrill. On y trouve également l'éléphant de forêt, le léopard, le chat doré, ainsi que 429 espèces d'oiseaux, dont trois menacés : le picatharte du Cameroun (*Picathartes oreas*), la bouscarle géante (*Bradypterus grandis*) et le tisserin de Bates (*Ploceus batesi*).

ENJEUX & DÉFIS DE CONSERVATION

- Dégradation persistante des habitats et des écosystèmes : expansion agricole, exploitation forestière et minière, construction d'infrastructures (route Sangmélina-Djoum, barrage de Mékin) entraînant des pertes significatives de surfaces forestières et une pression accrue sur la biodiversité.
- Statut de conservation fragilisé : le site a été menacé d'inscription sur la Liste du patrimoine

mondial en péril de l'UNESCO entre 2010 et 2017 en raison du braconnage intensif, de l'exploitation minière et de l'exploitation non contrôlée des ressources forestières.

- Insuffisance des moyens de gestion : manque de financements, de ressources matérielles et de coordination entre partenaires, compromettant l'efficacité des actions et la durabilité des initiatives.
- Recherche scientifique : présence du Congo Basin Institute (CBI) et station de recherche de Bouamir, site clé pour l'étude des écosystèmes et du climat.
- Collaboration et coordination : nécessité de renforcer les partenariats avec le secteur privé, notamment les exploitants forestiers en périphérie, afin de préserver la connectivité écologique. Des plateformes de concertation existent déjà, telles que le Forum des acteurs du Dja ou encore les plateformes de concertation du TRIDOM, qui offrent des espaces de dialogue et de coordination multisectorielle.
- Populations autochtones : accompagnement spécifique des Baka pour garantir leurs droits, valoriser leurs savoirs traditionnels et améliorer leur inclusion dans la gestion et les bénéfices de la conservation.





PARC NATIONAL · Gabon

Ivindo

Situé dans le nord du Gabon, sur l'équateur, au cœur des plateaux intérieurs de la Basse-Guinée, le parc couvre près de 3 000 km². Créé par décret en 2002 et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2021 (critères IX et X), il se distingue par ses forêts anciennes à *Caesalpinioideae*, ses rivières d'eaux noires, ses chutes spectaculaires et ses clairières emblématiques comme le baï de Langoué.



RELIEF & HABITATS

- Situé dans le nord du Gabon, sur l'équateur, au cœur des plateaux intérieurs de la Basse-Guinée.
- Relief varié : plateaux forestiers avec vallées encaissées, rapides, chutes et biefs calmes d'eaux noires.
- Altitude : environ 350 m, avec variations locales.
- Écosystèmes remarquables :
 - Forêts climatiques très anciennes à *Caesalpinioideae* (uniques en Afrique centrale).
 - Forêts mono-dominantes de *Julbernardia pellegriana* et *Eurypetalum batesii*.
 - Prairies herbeuses proches des inselbergs.
 - Rivières à eaux noires, rapides, cascades et biefs.

FAUNE

Le parc abrite une faune remarquable avec l'éléphant de forêt, le gorille de l'Ouest (en danger critique), le chimpanzé, ainsi que le mandrill, le léopard, le chat doré et plusieurs espèces de pangolins. L'avifaune comprend notamment le perroquet gris, le picatharte du Cameroun et de nombreuses espèces endémiques de Basse-Guinée. L'ichtyofaune se distingue par 45 espèces de poissons endémiques de Basse-Guinée, dont certaines micro-endémiques de l'Ivindo. On y recense également plus de 528 espèces de papillons diurnes, ainsi que 161 espèces végétales à haute valeur de conservation, dont 129 endémiques du Gabon et 35 endémiques de l'Ivindo.

ENJEUX & DÉFIS DE CONSERVATION

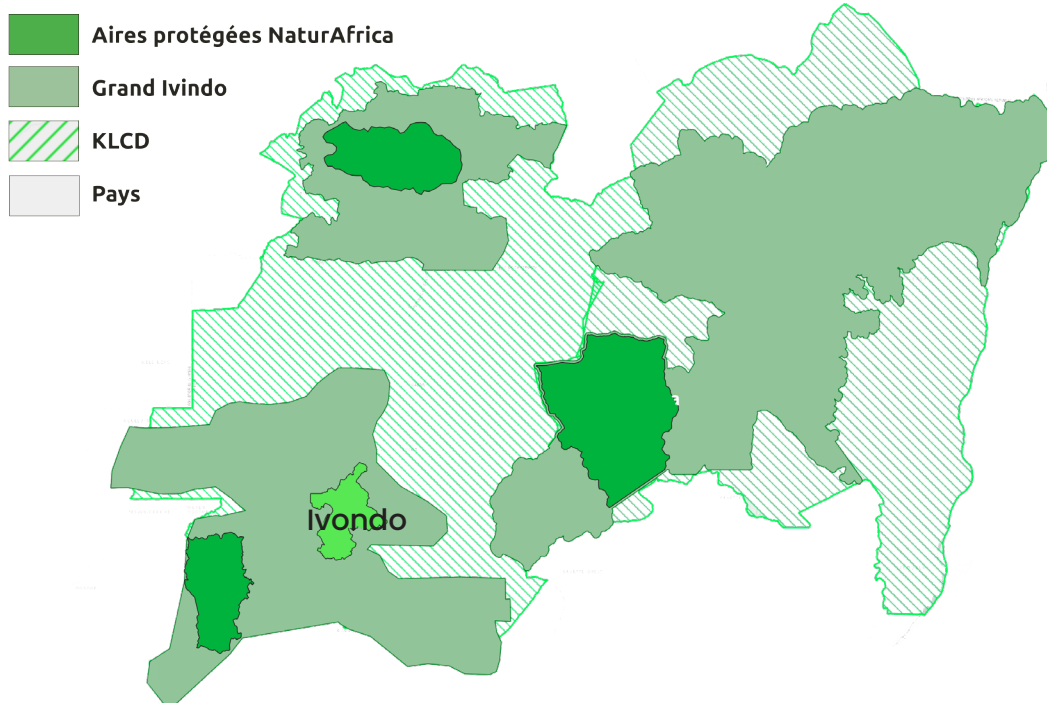
- Exploitation minière (notamment le projet de fer de Belinga) : risque majeur pour l'intégrité écologique du parc et ses cours d'eau.
- Braconnage : chasse commerciale et locale alimentant les marchés de viande de brousse.

- Conflits Homme-Faune : dégâts agricoles liés aux éléphants, source de tensions avec les communautés.
- Pêche et usage non durable des ressources aquatiques : menace pour l'ichtyofaune, dont de nombreuses espèces endémiques ou micro-endémiques.
- Manque de moyens pour l'Agence Nationale des Parcs Nationaux au Gabon, gestionnaire unique du site, limitant la surveillance, la logistique et la mise en œuvre des plans de gestion.
- Renforcement de la participation communautaire : opportunité d'impliquer davantage les riverains dans la gestion du parc, l'écotourisme et les retombées socio-économiques.
- Mise en valeur des sites phares (baï de Langoué, cascades de Kongou et Mingouli), au cœur de la valeur universelle exceptionnelle ayant conduit à l'inscription du parc au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Points clés

- ✓ année de création : 1968
- ✓ superficie : 2 967 km²
- ✓ statuts : Parc national depuis 1968 (catégorie II de l'UICN), classé site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2021.
- ✓ écosystème : Pénéplaine légèrement accidentée située entre 280 et 400 m à savane boisée, forêt galerie, rivières permanentes et massifs granitiques.
- ✓ faune : Éléphant de forêt, gorille, chimpanzé, mandrill, 45 espèces de poissons endémiques.
- ✓ menaces : Braconnage intensif, pâturage illégal et orpaillage artisanal.



Parc National d'Ivindo

0° 06' N, 12° 37' E

PARC NATIONAL · République du Congo

Odzala-Kokoua

Par son rôle écologique, Odzala-Kokoua contribue au **maintien des grands équilibres du bassin du Congo**. Il a été inscrit en **2023** sur la liste du **patrimoine mondial** de l'**UNESCO** au titre de sa valeur universelle exceptionnelle liée à la biodiversité (critères IX et X).



Points clés

- année de création : 1980
- superficie : ~3 300 km²
- statuts : Parc national depuis 1980 (catégorie 2 de l'UICN), classé patrimoine de l'humanité de l'UNESCO en 2023.
- écosystème : Savane arbustive dense et savane arborée claire, massifs, forêts-galeries, deux rivières permanentes.
- faune : Éléphants de forêts, gorilles, chimpanzés, hyènes tachetée, bongos, hippopotames, crocodile à long museau, etc.
- menaces : Braconnage, pâturage illégal, extraction minière illégale.

RELIEF & HABITATS

Mosaïque de forêts denses, marécages, salines, clairières (bais), savanes et galeries forestières, parcourue de grandes rivières. Altitude moyenne 350 m, avec collines au nord atteignant 800 m. Mosaïque de paysages constitués de grandes rivières, de forêts marécageuses, de salines, de clairières (bais), de forêts à marantacées, de savanes et bosquets, de galeries forestières.

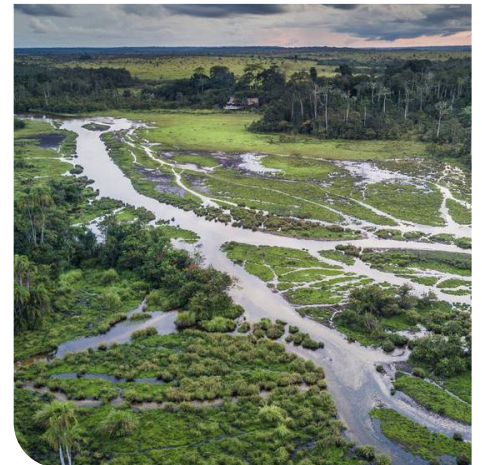
FAUNE

- Primates : le parc est un bastion pour le gorille des plaines de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*), avec plusieurs milliers d'individus, ainsi que pour le chimpanzé (*Pan troglodytes*). On y trouve également des colobes, des cercopithèques et des mandrills.
- Autres grands mammifères : éléphant de forêt, buffle de forêt, bongo, sitatunga, plusieurs espèces de céphalophes, hippopotame, léopard, chat doré et hyène tachetée témoignent de la diversité des habitats.
- Écosystèmes de clairières (bais) : ces ouvertures forestières riches en sels minéraux rassemblent quotidiennement une forte densité d'éléphants, de gorilles, de buffles et de nombreuses espèces d'oiseaux, constituant des lieux uniques d'observation et de suivi scientifique.
- Avifaune et herpétofaune : plus de 400 espèces d'oiseaux, dont plusieurs endémiques du bloc forestier du Congo, ainsi qu'une grande variété de reptiles, amphibiens et poissons liés aux rivières et marécages.

ENJEUX & DÉFIS DE CONSERVATION

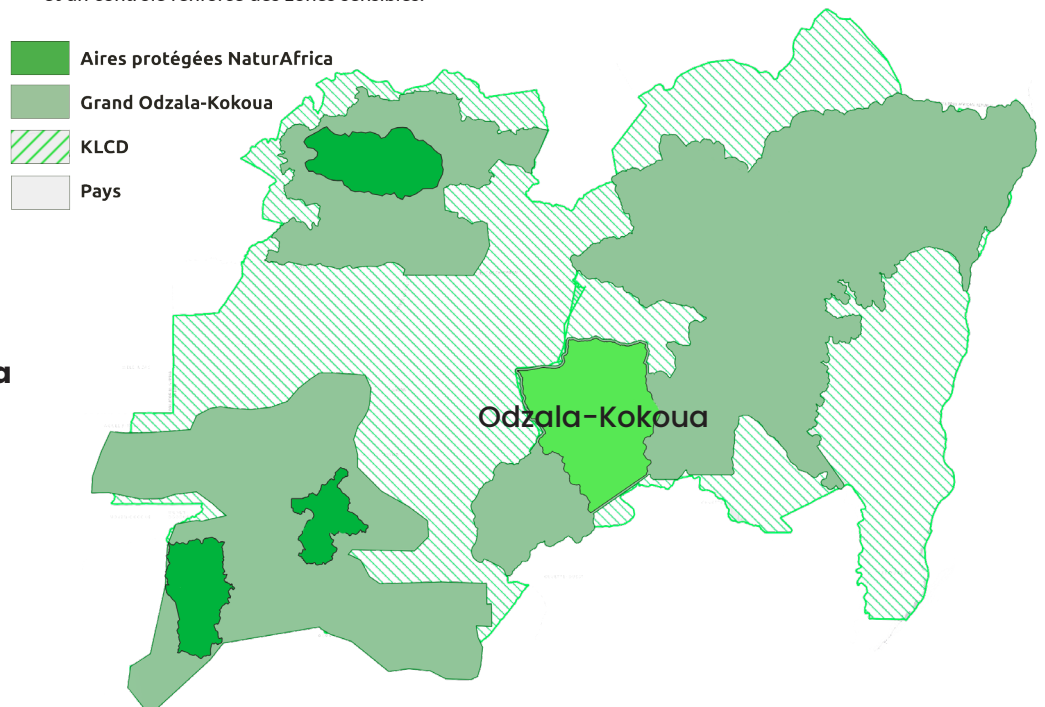
- Braconnage : pression persistante sur la faune, réponse par le renforcement des équipes LAB et l'utilisation accrue de nouvelles technologies de suivi.
- Orpaillage artisanal : activités illégales et polluantes, encadrées par une surveillance accrue et un contrôle renforcé des zones sensibles.

- Conflits Homme-Faune : Dégâts agricoles causés par les éléphants, atténués grâce à l'installation de barrières électriques et au déploiement d'un mécanisme d'indemnisation adossé à une assurance locale.
- Relations communautaires : attentes locales élevées dans un contexte politique sensible, nécessitant un dialogue continu et inclusif.
- Droits humains : allégations médiatisées, traitées par le renforcement des mécanismes de sauvegarde (département social, mécanisme de plaintes multi-canaux, partenariats locaux).
- Financement et logistique : besoins élevés pour couvrir le déficit budgétaire et renouveler les équipements, partiellement compensés par la mobilisation de fonds privés par APN.
- Dimension paysagère : intégration active dans le TRIDOM et développement de partenariats innovants avec les concessions forestières voisines (US-LAB, suivi des corridors), illustrant une gestion concertée et tournée vers la connectivité écologique.



Parc National d'Odzala-Kokoua

0° 48' N, 14° 54' E



PARC NATIONAL · Gabon

Lopé

Le Parc national de la Lopé occupe une place emblématique dans le réseau gabonais des aires protégées. Créé dès **1946** comme **réserve de faune**, il a été transformé en parc national en 2002 et reconnu en **2007** comme site mixte du **patrimoine mondial** de l'**UNESCO** (critères III & IV pour le culturel et IX et X pour le naturel) , en raison de son écosystème unique et de ses reliques archéologiques et préhistoriques.



Points clés

- ✓ année de création : 1946
- ✓ superficie : 4 910 km²
- ✓ statuts : Réserve de faune dès 1946, puis Parc national en 2002 (catégorie II UICN). Site mixte inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007 pour sa valeur naturelle et culturelle.
- ✓ écosystème : Mosaïque unique de forêts denses anciennes et de savanes relictuelles héritées de la dernière glaciation. Relief vallonné, altitude moyenne 400 m, traversé par l'Ogooué et ses affluents.
- ✓ faune : Gorille, chimpanzé, éléphant de forêt, buffle, chevreton aquatique, léopard. Renommé pour ses grandes troupes de mandrills (jusqu'à 1 000 individus), étudiées dans le cadre du Projet Mandrill.
- ✓ particularités : Premier parc national du Gabon, doté d'un paysage culturel et archéologique unique (vestiges préhistoriques, art rupestre). Il abrite l'éco-musée de la Lopé, rénové grâce à un financement UE-CAWFHI, ainsi que la station de recherche SEGC créée en 1983 et le CEDAMM, centre de formation régional des écogardes.
- ✓ menaces : Braconnage, conflits Homme-Faune (notamment éléphants), pressions agricoles.

RELIEF & HABITATS

Le Parc national de la Lopé dispose d'une mosaïque écologique unique en Afrique centrale, composée à la fois de forêts denses sempervirentes et de savanes relictuelles héritées de la dernière glaciation. Cette transition forêt-savane, rare dans la sous-région, confère au site une valeur écologique et scientifique exceptionnelle. Le parc est traversé par le fleuve Ogooué et ses affluents, qui structurent un paysage vallonné d'altitude moyenne de 400 mètres, ponctué de collines et de massifs granitiques. Ces reliefs abritent également de nombreux vestiges archéologiques et sites d'art rupestre, témoins de l'occupation humaine ancienne et du lien étroit entre nature et culture.

FAUNE

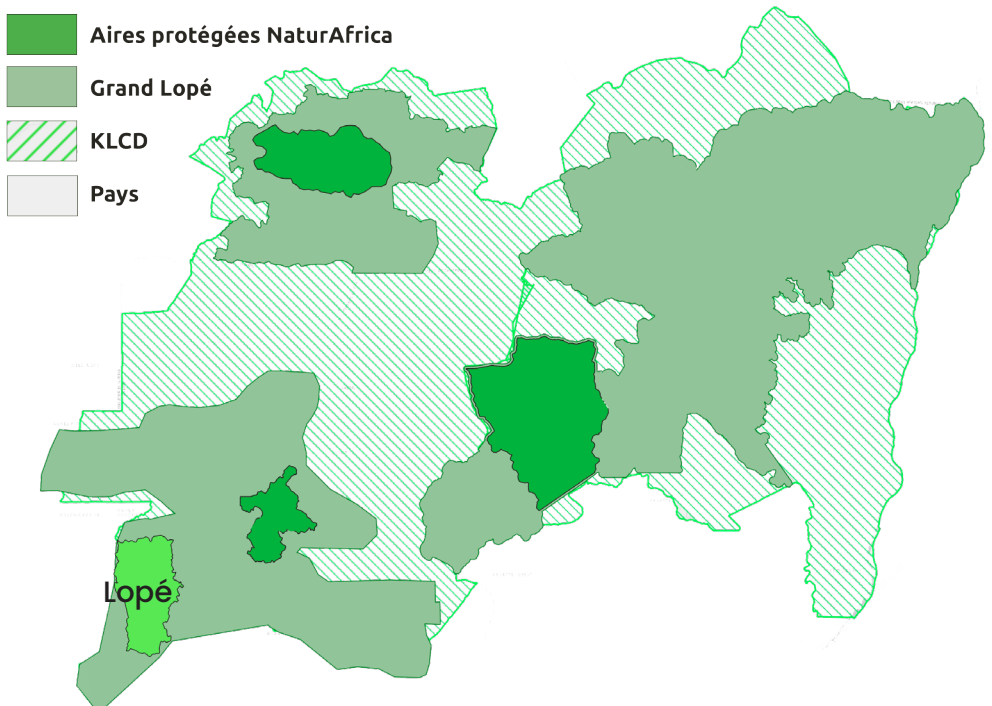
Le parc est notamment reconnu pour ses troupes de mandrills, parmi les plus importantes jamais observées (pouvant rassembler jusqu'à un millier d'individus). Cette population fait l'objet d'un suivi scientifique de longue durée dans le cadre du Projet Mandrill. Aux côtés des mandrills, on recense des gorilles de plaine de l'Ouest, des chimpanzés, des pangolins, ainsi que des éléphants de forêt, des buffles, des léopards et des chats dorés. La diversité de la faune aviaire est également notable, avec plusieurs espèces emblématiques de la Basse-Guinée. Cette richesse biologique est documentée et suivie grâce aux travaux de la Station d'Études des Gorilles et Chimpanzés (SEGC), créée en 1983, qui collabore avec des universités et instituts de recherche internationaux.

ENJEUX ET DÉFIS DE CONSERVATION

- Conflits Homme-Faune : les dégâts agricoles causés par les éléphants suscitent des tensions avec les communautés.

Des barrières électriques solaires ont été expérimentées à Boleko, Ashouka et Kazamabika pour protéger les cultures. Elles ont permis de relancer la production vivrière (banane, manioc, maïs), mais leur durabilité reste compromise par le coût d'installation et l'absence d'appropriation communautaire pour l'entretien.

- Braconnage : pression persistante sur la faune difficile à endiguer avec les moyens dont dispose le parc.
- Gestion et financement : l'ANPN, gestionnaire du parc, dispose de moyens humains et financiers limités, ce qui fragilise la surveillance et l'entretien des infrastructures (CEDAMM, éco-musée, lodges de Mikongolo).
- Opportunités de valorisation : l'inscription UNESCO, la présence de sites culturels et archéologiques, ainsi que l'attractivité des mandrills et des paysages forêt-savane offrent un fort potentiel pour l'écotourisme et la sensibilisation. La consolidation des infrastructures (CEDAMM, éco-musée) et des partenariats de recherche (SEGC, WCS, universités) représente une voie pour renforcer la conservation et l'implication des communautés locales.



Parc National de la Lopé

0° 31' S, 11° 32' E



En savoir plus : www.naturafrica.eu

CONTACT

Programme régional NaturAfrica

ATR : contactnaac@agrecob.be

Délégation UE au Cameroun

delegation-cameroun@eeas.europa.eu

À PROPOS DU PROGRAMME

En Afrique centrale, le programme **NaturAfrica** s'articule autour de deux méta-paysages : **les forêts du bassin du Congo** et **les zones de transhumance**, déclinés en dix Paysages Prioritaires pour la Conservation et le Développement (PPCD), à dimension transfrontalière — une vingtaine d'aires protégées et d'interzones, financées par l'Union européenne via l'initiative NaturAfrica et des enveloppes nationales.

Il place **l'humain au cœur de son action** et applique une approche paysage fondée sur trois piliers : **conservation, économie verte et gouvernance**. Il est complété par des projets NaturAfrica nationaux, financés par l'UE.

ASSISTANCE TECHNIQUE RÉGIONALE

- Animer et coordonner les différents acteurs des paysages dans une dynamique de gouvernance transfrontalière
- Études régionales et promotion d'outils communs
- Gouvernance régionale, permettant des économies d'échelle
- Intégration avec d'autres programmes régionaux
- Gestion des connaissances et capitalisation des résultats

L'Assistance Technique Régionale (ATR) est basée à Yaoundé en appui à la Délégation de l'UE au Cameroun, qui assure la coordination du programme régional NaturAfrica en Afrique Centrale. Elle a pour mission de faciliter la collaboration entre les bénéficiaires des subventions du programme et les huit délégations de l'UE impliquées en Afrique centrale (Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Rwanda, Tchad), ainsi que la DUE au Nigéria pour le parc de Gashaka-Gumti. Sa proximité avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC facilite les échanges et renforce l'appropriation institutionnelle du programme.

En appui à la gouvernance du programme, l'ATR soutient l'organisation du Comité d'Orientation Stratégique (COS), co-présidé par l'UE et la COMIFAC, garantissant un cadre structuré de dialogue et de prise de décision. Elle contribue également à la mobilisation d'expertise externe sur des thématiques transversales prioritaires, en complément des dispositifs déjà en place.



Cette publication a été produite par l'assistance technique du programme régional NaturAfrica Afrique centrale, financée par l'UE et mise en œuvre par le consortium AGRECO MDF et SHER. Toute référence à cette publication devrait mentionner la Coordination régionale de NAAC comme source ou en copyright. Pour citer cette note : ATR NAAC (2026) Fiche paysage bassin du Congo. Juin 2026.

